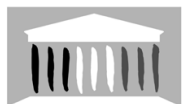


Le présent document est  
établi à titre provisoire.  
Seule la « petite loi »,  
publiée ultérieurement, a  
valeur de texte authentique.



TEXTE ADOPTÉ n° 497

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

10 novembre 2020

---

---

## PROJET DE LOI

de finances rectificative pour 2020,

ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE  
EN PREMIÈRE LECTURE.

*L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros : 3522, 3531 et xxx.

---



### Article liminaire

La prévision de solde structurel et de solde effectif de l'ensemble des administrations publiques pour 2020 s'établit comme suit :

(En points de produit intérieur brut)\*

	Exécution 2019	Prévision pour 2020
Solde structurel (1).....	-2,2	-0,6
Solde conjoncturel (2).....	0,2	-7,2
Mesures ponctuelles et temporaires (3)....	-1,0	-3,5
Solde effectif (1 + 2 + 3).....	-3,0	-11,3

\* Les montants figurant dans le présent tableau sont arrondis au dixième de point le plus proche ; il résulte de l'application de ce principe que le montant arrondi du solde effectif peut ne pas être égal à la somme des montants entrant dans son calcul.

## PREMIÈRE PARTIE

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

#### TITRE I<sup>ER</sup>

#### DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

##### I. – RESSOURCES AFFECTÉES

##### A. – Impositions et autres ressources affectées à des tiers

#### Article 1<sup>er</sup> A (nouveau)

Commenté [Lois1]:  
Amendement n° 502

I. – Le titre VIII du livre VII du code du travail est rétabli et complété par un chapitre V ainsi rédigé :

« CHAPITRE V

« *Sportifs professionnels*

« Art. L. 785-1. – N'est pas considérée comme salaire la part de la rémunération versée à un sportif professionnel par une société relevant des catégories mentionnées à l'article 11 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984

relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, et qui correspond à la commercialisation par ladite société de l'image collective de l'équipe à laquelle le sportif appartient.

« Pour l'application du présent article, sont seules considérées comme des sportifs professionnels les personnes ayant conclu, avec une société mentionnée au premier alinéa du présent article, un contrat de travail dont l'objet principal est la participation à des épreuves sportives.

« Des conventions collectives conclues, pour chaque discipline sportive, entre les organisations représentatives des sportifs professionnels et les organisations représentatives des sociétés employant des sportifs professionnels déterminent les modalités de fixation de la part de rémunération définie au même premier alinéa, en fonction du niveau des recettes commerciales générées par l'exploitation de l'image collective de l'équipe sportive, et notamment des recettes de parrainage, de publicité et de merchandising ainsi que de celles provenant de la cession des droits de retransmission audiovisuelle des compétitions.

« Les dispositions du présent article ne s'appliquent pas à la part de rémunération inférieure à un seuil fixé par les conventions collectives et qui ne peut être inférieure à deux fois le plafond fixé par décret pris en application de l'article L. 241-3 du code de la sécurité sociale.

« La part de rémunération définie au premier alinéa du présent article est fixée par convention collective dans chaque discipline. Elle ne peut toutefois pas excéder 30 % de la rémunération brute totale versée par la société au sportif professionnel.

« En l'absence d'une convention collective pour une discipline sportive, un décret peut déterminer les modalités de cette part de rémunération dans ladite discipline, dans le respect des conditions édictées par les alinéas précédents. »

II. – La perte de recettes pour l'État résultant du I est compensée à due concurrence par la création d'une taxe additionnelle aux droits mentionnés aux articles 575 et 575 A du code général des impôts.

III. – La perte de recettes pour les organismes de sécurité sociale résultant du I est compensée à due concurrence par la majoration des droits mentionnés aux articles 575 et 575 A du code général des impôts.

### **Article 1<sup>er</sup>**

- ① I. – À la septième ligne de la dernière colonne du tableau du second alinéa du I de l'article 46 de la loi n° 2011-1977 du 28 décembre 2011 de finances pour 2012, le montant : « 290 000 » est remplacé par le montant : « 238 000 ».
- ② II. – Au XIII de l'article 26 de la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019, les mots : « , dans sa rédaction résultant de la loi de finances pour 2019, » sont supprimés.
- ③ III. – Pour l'année 2020, si le produit mentionné à la seconde phrase du *c* de l'article 1001 du code général des impôts est inférieur à 52 millions d'euros, il est complété à hauteur de ce montant par un prélèvement sur la fraction définie au *b* du même article 1001.

### **B. – Dispositions relatives aux budgets annexes et aux comptes spéciaux**

#### **Article 2**

- ① Pour l'année 2020, par dérogation au premier alinéa du II de l'article 49 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 de finances pour 2006, le produit des amendes forfaitaires perçues par la voie de systèmes automatiques de contrôle et sanction est affecté au compte d'affectation spéciale « Contrôle de la circulation et du stationnement routiers » dans la limite de 355 millions d'euros.
- ② Ce produit est affecté successivement à hauteur de 316 millions d'euros à la première section « Contrôle automatisé », puis à hauteur de 39 millions d'euros à la deuxième section « Circulation et stationnement routiers ».

#### **Article 3**

Au *d* du 1° du I de l'article 5 de la loi n° 2015-1786 du 29 décembre 2015 de finances rectificative pour 2015, le montant : « 6 276 900 000 € » est remplacé par le montant : « 6 753 735 508 euros ».

TITRE II

**DISPOSITIONS RELATIVES À L'ÉQUILIBRE  
DES RESSOURCES ET DES CHARGES**

**Article 4**

- ① I. – Pour 2020, l'ajustement des ressources tel qu'il résulte des évaluations révisées figurant à l'état A annexé à la présente loi et la variation des charges du budget de l'État sont fixés aux montants suivants :

②

(En millions d'euros)\*

	Ressources	Charges	Solde
<b>Budget général</b>			
Recettes fiscales brutes / dépenses brutes.....	32 022	28 623	
À déduire : Remboursements et dégrèvements .....	9 939	9 939	
Recettes fiscales nettes / dépenses nettes .....	22 082	18 684	
Recettes non fiscales.....	852		
Recettes totales nettes / dépenses nettes .....	22 934	18 684	
À déduire : Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne .....	-316		
<b>Montants nets pour le budget général .....</b>	<b>23 250</b>	<b>18 684</b>	<b>4 566</b>
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants.....			
<b>Montants nets pour le budget général y compris fonds de concours .....</b>	<b>23 250</b>	<b>18 684</b>	
<b>Budgets annexes</b>			
Contrôle et exploitation aériens .....	62	-56	118
Publications officielles et information administrative.....	-7	-6	-1
<b>Totaux pour les budgets annexes .....</b>	<b>54</b>	<b>-62</b>	<b>117</b>
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants :			
Contrôle et exploitation aériens.....			
Publications officielles et information administrative.....			
<b>Totaux pour les budgets annexes y compris fonds de concours.....</b>	<b>54</b>	<b>-62</b>	
<b>Comptes spéciaux</b>			
Comptes d'affectation spéciale.....	-840	26	-866
Comptes de concours financiers .....	-1 731	135	-1 866
Comptes de commerce (solde) .....			0
Comptes d'opérations monétaires (solde) .....			
<b>Solde pour les comptes spéciaux.....</b>			<b>-2 732</b>
<b>Solde général .....</b>			<b>1 951</b>

\* Les montants figurant dans le présent tableau sont arrondis au million d'euros le plus proche ; il résulte de l'application de ce principe que le montant arrondi des totaux et sous-totaux peut ne pas être égal à la somme des montants arrondis entrant dans son calcul.

Commenté [Lois2]:  
Amendement n° 1 (seconde délibération)

③ II. – Pour 2020 :

④ 1° Les ressources et les charges de trésorerie qui concourent à la réalisation de l'équilibre financier sont évaluées comme suit :

⑤

(En milliards d'euros)

<b>Besoin de financement</b>	
Amortissement de la dette à moyen et long termes .....	136,1
<i>Dont remboursement du nominal à valeur faciale</i> .....	130,5
<i>Dont suppléments d'indexation versés à l'échéance (titres indexés)...</i>	5,6
Amortissement de la dette reprise de SNCF Réseau .....	1,7
Amortissement des autres dettes .....	0,5
Déficit à financer .....	<u>223,2</u>
Autres besoins de trésorerie .....	0,4
<b>Total</b> .....	<b><u>361,9</u></b>
<b>Ressources de financement</b>	
Émissions de dette à moyen et long termes, nette des rachats .....	260,0
Ressources affectées à la Caisse de la dette publique et consacrées au désendettement .....	-
Variation nette de l'encours des titres d'État à court terme.....	<u>53,6</u>
Variation des dépôts des correspondants .....	15,0
Variation des disponibilités du Trésor à la Banque de France et des placements de trésorerie de l'État .....	11,0
Autres ressources de trésorerie .....	22,3
<b>Total</b> .....	<b><u>361,9</u></b>

Commenté [Lois3]:  
Amendement n° 1 (seconde délibération)

⑥ 2° Le plafond de la variation nette, appréciée en fin d'année et en valeur nominale, de la dette négociable de l'État d'une durée supérieure à un an est fixé à 129,5 milliards d'euros.

⑦ III. – Pour 2020, le plafond d'autorisation des emplois rémunérés par l'État, exprimé en équivalents temps plein travaillé, est porté à 1 943 201.



SECONDE PARTIE  
MOYENS DES POLITIQUES PUBLIQUES  
ET DISPOSITIONS SPÉCIALES

TITRE I<sup>ER</sup>  
AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2020. –  
CRÉDITS DES MISSIONS

**Article 5**

- ① I. – Il est ouvert aux ministres, pour 2020, au titre du budget général, des autorisations d’engagement et des crédits de paiement supplémentaires s’élevant, respectivement, aux montants de 32 975 247 264 € et de 32 817 683 644 €, conformément à la répartition par mission donnée à l’état B annexé à la présente loi.
- ② II. – Il est annulé pour 2020, au titre du budget général, des autorisations d’engagement et des crédits de paiement s’élevant, respectivement, aux montants de 3 495 611 715 € et de 4 194 438 830 €, conformément à la répartition par mission donnée à l’état B annexé à la présente loi.

**Article 6**

Il est annulé pour 2020, au titre des budgets annexes, des autorisations d’engagement et des crédits de paiement, s’élevant, respectivement, aux montants de 44 130 775 € et de 62 453 694 €, conformément à la répartition par mission donnée à l’état C annexé à la présente loi.

**Article 7**

- ① I. – Il est ouvert aux ministres, pour 2020, au titre des comptes d’affectation spéciale, des autorisations d’engagement et des crédits de paiement supplémentaires s’élevant, respectivement, aux montants de 484 025 177 € et de 484 025 177 €, conformément à la répartition par mission donnée à l’état D annexé à la présente loi.
- ② II. – Il est annulé pour 2020, au titre des comptes d’affectation spéciale, des autorisations d’engagement et des crédits de paiement s’élevant, respectivement,

aux montants de 405 964 195 € et de 457 822 402 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état D annexé à la présente loi.

- ③ III. – Il est ouvert aux ministres, pour 2020, au titre des comptes de concours financiers, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement supplémentaires s'élevant, respectivement, aux montants de 2 125 000 000 € et de 2 125 000 000 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état D annexé à la présente loi.
- ④ IV. – Il est annulé pour 2020, au titre des comptes de concours financiers, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement s'élevant, respectivement, aux montants de 2 256 656 650 € et de 1 990 232 268 €, conformément à la répartition par mission donnée à l'état D annexé à la présente loi.

## TITRE II

### **AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2020. – PLAFONDS DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS**

#### **Article 8**

- ① La seconde colonne du tableau du second alinéa de l'article 101 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 est ainsi modifiée :
- ② 1° À la deuxième ligne, le nombre : « 1 931 959 » est remplacé par le nombre : « 1 932 052 » ;
- ③ 2° À la quatrième ligne, le nombre : « 29 799 » est remplacé par le nombre : « 29 795 » ;
- ④ 3° À la septième ligne, le nombre : « 9 593 » est remplacé par le nombre : « 9 599 » ;
- ⑤ 4° À la huitième ligne, le nombre : « 12 100 » est remplacé par le nombre : « 12 097 » ;
- ⑥ 5° À la onzième ligne, le nombre : « 13 524 » est remplacé par le nombre : « 13 534 » ;
- ⑦ 6° À la dix-neuvième ligne, le nombre : « 8 599 » est remplacé par le nombre : « 8 683 » ;

- ⑧ 7° À la dernière ligne, le nombre : « 1 943 108 » est remplacé par le nombre : « 1 943 201 ».

### Article 9

- ① L'article 102 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 est ainsi modifié :
- ② 1° Au premier alinéa, le nombre : « 402 113 » est remplacé par le nombre : « 403 329 » ;
- ③ 2° La seconde colonne du tableau du second alinéa est ainsi modifiée :
- ④ a) À la septième ligne, le nombre : « 13 882 » est remplacé par le nombre : « 13 886 » ;
- ⑤ b) À la huitième ligne, le nombre : « 12 539 » est remplacé par le nombre : « 12 543 » ;
- ⑥ c) À la seizième ligne, le nombre : « 15 483 » est remplacé par le nombre : « 15 477 » ;
- ⑦ d) À la dix-septième ligne, le nombre : « 9 879 » est remplacé par le nombre : « 9 880 » ;
- ⑧ e) À la dix-neuvième ligne, le nombre : « 2 244 » est remplacé par le nombre : « 2 237 » ;
- ⑨ f) À la trente-quatrième ligne, le nombre : « 2 496 » est remplacé par le nombre : « 2 499 » ;
- ⑩ g) À la trente-cinquième ligne, le nombre : « 2 496 » est remplacé par le nombre : « 2 499 » ;
- ⑪ h) À la soixante-septième ligne, le nombre : « 8 027 » est remplacé par le nombre : « 8 152 » ;
- ⑫ i) À la soixante-neuvième ligne, le nombre : « 7 997 » est remplacé par le nombre : « 8 122 » ;
- ⑬ j) À la soixante-dixième ligne, le nombre : « 692 » est remplacé par le nombre : « 707 » ;
- ⑭ k) À la soixante-douzième ligne, le nombre : « 54 » est remplacé par le nombre : « 69 » ;

- ⑮ l) À la soixante-quatorzième ligne, le nombre : « 54 445 » est remplacé par le nombre : « 55 520 » ;
- ⑯ m) À la soixante-quinzième ligne, le nombre : « 48 085 » est remplacé par le nombre : « 49 035 » ;
- ⑰ n) À la soixante-seizième ligne, le nombre : « 6 202 » est remplacé par le nombre : « 6 327 » ;
- ⑱ o) À la dernière ligne, le nombre : « 402 113 » est remplacé par le nombre : « 403 329 ».

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 10 novembre 2020.*

*Le Président,*

*Signé : RICHARD FERRAND*

# **ÉTATS LÉGISLATIFS ANNEXÉS**



ÉTAT A  
(Article 4 du projet de loi)  
**VOIES ET MOYENS POUR 2020 RÉVISÉS**  
I. – BUDGET GÉNÉRAL

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2020
	<b>1. Recettes fiscales</b>	
	<b>11. Impôt sur le revenu</b>	<b>7 285 328 794</b>
1101	Impôt sur le revenu .....	7 285 328 794
	<b>12. Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles</b>	<b>366 947 545</b>
1201	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles .....	366 947 545
	<b>13. Impôt sur les sociétés</b>	<b>16 707 605 119</b>
1301	Impôt sur les sociétés .....	16 618 139 259
1302	Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés .....	89 465 860
	<b>14. Autres impôts directs et taxes assimilées</b>	<b>63 792 967</b>
1401	Retenues à la source sur certains bénéfices non commerciaux et de l'impôt sur le revenu .....	-40 644 926
1402	Retenues à la source et prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers et le prélèvement sur les bons anonymes .....	-710 240 079
1405	Prélèvement exceptionnel de 25% sur les distributions de bénéfices .....	-1 000 000
1406	Impôt sur la fortune immobilière.....	-5 605 268
1408	Prélèvements sur les entreprises d'assurance .....	15 161 260
1410	Cotisation minimale de taxe professionnelle.....	-14 000 000
1411	Cotisations perçues au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction .....	-14 166 706
1412	Taxe de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue.....	5 844 427
1413	Taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité .....	-24 799 940
1416	Taxe sur les surfaces commerciales .....	-1 972 526
1421	Cotisation nationale de péréquation de taxe professionnelle .....	-1 079 624
1427	Prélèvements de solidarité.....	823 642 809
1430	Taxe sur les services numériques .....	21 139 675
1498	Cotisation foncière des entreprises (affectation temporaire à l'État en 2010).....	-230 000
1499	Recettes diverses .....	11 743 865
	<b>15. Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques</b>	<b>-3 896 335 022</b>
1501	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques .....	-3 896 335 022

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2020
	<b>16. Taxe sur la valeur ajoutée</b>	<b>10 934 804 550</b>
1601	Taxe sur la valeur ajoutée	10 934 804 550
	<b>17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes</b>	<b>559 597 576</b>
1701	Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices .....	-36 072 130
1702	Mutations à titre onéreux de fonds de commerce.....	7 084 127
1703	Mutations à titre onéreux de meubles corporels.....	-700 000
1704	Mutations à titre onéreux d'immeubles et droits immobiliers.....	910 000
1705	Mutations à titre gratuit entre vifs (donations).....	-139 817 293
1706	Mutations à titre gratuit par décès .....	1 092 805 326
1707	Contribution de sécurité immobilière.....	120 317 088
1711	Autres conventions et actes civils .....	-67 508 087
1713	Taxe de publicité foncière .....	66 596 135
1714	Prélèvement sur les sommes versées par les organismes d'assurances et assimilés à raison des contrats d'assurances en cas de décès.....	22 990 839
1716	Recettes diverses et pénalités .....	-62 016 708
1721	Timbre unique .....	-125 344 816
1726	Produit de la taxe additionnelle à la taxe sur les certifications d'immatriculation des véhicules.....	-3 000 000
1753	Autres taxes intérieures .....	594 061
1754	Autres droits et recettes accessoires .....	-172 409
1755	Amendes et confiscations.....	481 148
1756	Taxe générale sur les activités polluantes .....	-23 088 950
1761	Taxe et droits de consommation sur les tabacs .....	-346 954
1768	Taxe spéciale sur certains véhicules routiers.....	-18 896 347
1769	Autres droits et recettes à différents titres .....	-405 826
1774	Taxe spéciale sur la publicité télévisée .....	-2 008 946
1776	Redevances sanitaires d'abattage et de découpage .....	-1 456 868
1777	Taxe sur certaines dépenses de publicité.....	-1 574 641
1782	Taxes sur les stations et liaisons radioélectriques privées.....	-1 331 051
1785	Produits des jeux exploités par la Française des jeux (hors paris sportifs)	-247 084 861
1786	Prélèvements sur le produit des jeux dans les casinos .....	-86 291 587
1788	Prélèvement sur les paris sportifs.....	-22 285 777
1789	Prélèvement sur les jeux de cercle en ligne.....	9 058 103
1797	Taxe sur les transactions financières .....	219 000 000
1799	Autres taxes .....	-140 836 000
	<b>2. Recettes non fiscales</b>	
	<b>21. Dividendes et recettes assimilées</b>	<b>124 295 333</b>
2110	Produits des participations de l'État dans des entreprises financières.....	286 890 000
2111	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés .....	-264 204 444



(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2020
2116	Produits des participations de l'État dans des entreprises non financières et bénéfiques des établissements publics non financiers .....	5 680 000
2199	Autres dividendes et recettes assimilées .....	95 929 777
	<b>22. Produits du domaine de l'État</b>	<b>239 450 039</b>
2201	Revenus du domaine public non militaire .....	36 000 000
2202	Autres revenus du domaine public .....	-2 000 000
2203	Revenus du domaine privé .....	58 950 039
2204	Redevances d'usage des fréquences radioélectriques .....	146 500 000
	<b>23. Produits de la vente de biens et services</b>	<b>221 830 417</b>
2301	Remboursement par l'Union européenne des frais d'assiette et de perception des impôts et taxes perçus au profit de son budget.....	-61 169 583
2399	Autres recettes diverses .....	283 000 000
	<b>24. Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières</b>	<b>-647 146 097</b>
2401	Intérêts des prêts à des banques et à des États étrangers .....	-37 675 806
2402	Intérêts des prêts du fonds de développement économique et social .....	24 459 790
2403	Intérêts des avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics .....	2 042 958
2409	Intérêts des autres prêts et avances.....	-24 000 000
2411	Avances remboursables sous conditions consenties à l'aviation civile.....	-50 000 000
2412	Autres avances remboursables sous conditions.....	126 961
2499	Autres remboursements d'avances, de prêts et d'autres créances immobilisées.....	-562 100 000
	<b>25. Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites</b>	<b>576 445 338</b>
2501	Produits des amendes de la police de la circulation et du stationnement routiers.....	4 939 836
2502	Produits des amendes prononcées par les autorités de la concurrence.....	537 000 000
2503	Produits des amendes prononcées par les autres autorités administratives indépendantes .....	23 004 502
2505	Produit des autres amendes et condamnations pécuniaires .....	11 501 000
	<b>26. Divers</b>	<b>336 728 340</b>
2602	Reversements au titre des procédures de soutien financier au commerce extérieur.....	77 000 000
2604	Divers produits de la rémunération de la garantie de l'État .....	500 210 351
2611	Produits des chancelleries diplomatiques et consulaires .....	-196 271 381
2620	Récupération d'indus.....	-35 000 000
2622	Divers versements de l'Union européenne.....	554 829
2623	Reversements de fonds sur les dépenses des ministères ne donnant pas lieu à rétablissement de crédits.....	-9 765 459

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2020
	<b>3. Prélèvements sur les recettes de l'État</b>	
	<b>31. Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales</b>	<b>-576 654 999</b>
3103	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la dotation spéciale pour le logement des instituteurs .....	-688 056
3107	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale.....	-178 642 943
3141	Soutien exceptionnel de l'Etat au profit des collectivités du bloc communal confrontées à des pertes de recettes fiscales et domaniales du fait de la crise sanitaire.....	-367 924 000
3142	Soutien exceptionnel de l'État au profit des régions d'outre-mer confrontées à des pertes de recettes d'octroi de mer et de taxe spéciale de consommation du fait de la crise sanitaire .....	-23 500 000
3143	Soutien exceptionnel de l'État au profit de la collectivité territoriale de Corse confrontée à certaines pertes de recettes fiscales spécifiques du fait de la crise sanitaire .....	-300 000
3144	Soutien exceptionnel de l'État au profit de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Wallis-et-Futuna confrontées à certaines pertes de recettes fiscales spécifiques du fait de la crise sanitaire .....	-5 600 000
	<b>32. Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne</b>	<b>261 000 000</b>
3201	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du budget de l'Union européenne .....	261 000 000

## RÉCAPITULATION DES RECETTES DU BUDGET GÉNÉRAL

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2020
<b>1. Recettes fiscales</b>		<b>32 021 741 529</b>
11	Impôt sur le revenu.....	7 285 328 794
12	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles.....	366 947 545
13	Impôt sur les sociétés.....	16 707 605 119
14	Autres impôts directs et taxes assimilées .....	63 792 967
15	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques .....	-3 896 335 022
16	Taxe sur la valeur ajoutée.....	10 934 804 550
17	Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes .....	559 597 576
<b>2. Recettes non fiscales</b>		<b>851 603 370</b>
21	Dividendes et recettes assimilées .....	124 295 333
22	Produits du domaine de l'État .....	239 450 039
23	Produits de la vente de biens et services.....	221 830 417
24	Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières .....	-647 146 097
25	Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites.....	576 445 338
26	Divers .....	336 728 340
<b>3. Prélèvements sur les recettes de l'État</b>		<b>-315 654 999</b>
31	Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales.....	-576 654 999
32	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne.....	261 000 000
<b>Total des recettes, nettes des prélèvements (1 + 2 - 3).....</b>		<b>33 188 999 898</b>

II. – BUDGETS ANNEXES

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2020
<b>Contrôle et exploitation aériens</b>		
7010	Ventes de produits fabriqués et marchandises .....	-477 646
7061	Redevances de route.....	-217 329
7062	Redevance océanique.....	1 680 104
7063	Redevances pour services terminaux de la circulation aérienne pour la métropole .....	14 990 000
7064	Redevances pour services terminaux de la circulation aérienne pour l'outre-mer .....	3 330 000
7067	Redevances de surveillance et de certification.....	-2 147 604
7068	Prestations de service .....	-909 800
7080	Autres recettes d'exploitation .....	-1 364 700
7500	Autres produits de gestion courante .....	-68 235
7501	Taxe de l'aviation civile.....	-51 659 840
7502	Frais d'assiette et recouvrement sur taxes perçues pour le compte de tiers.....	1 374 645
7600	Produits financiers.....	-326 012
7781	Produits exceptionnels hors cession.....	-1 137 250
7782	Produit de cession des immobilisations affectées à la dette (art. 61 de la loi de finances pour 2011) .....	-1 516 333
9900	Autres recettes en capital .....	100 000 000
<b>Total des recettes.....</b>		<b>61 550 000</b>
<b>Publications officielles et information administrative</b>		
7010	Ventes de produits.....	-7 300 000
<b>Total des recettes.....</b>		<b>-7 300 000</b>

III. – COMPTES D’AFFECTATION SPÉCIALE

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2020
	<b>Contrôle de la circulation et du stationnement routiers</b>	<b>-410 397 158</b>
	<b>Section : Contrôle automatisé</b>	<b>-23 950 000</b>
01	Amendes perçues par la voie du système de contrôle-sanction automatisé	-23 950 000
	<b>Section : Circulation et stationnement routiers</b>	<b>-386 447 158</b>
03	Amendes perçues par la voie du système de contrôle-sanction automatisé	-131 000 000
04	Amendes forfaitaires de la police de la circulation et amendes forfaitaires majorées issues des infractions constatées par la voie du système de contrôle-sanction automatisé et des infractions aux règles de la police de la circulation .....	-255 447 158
	<b>Développement agricole et rural</b>	<b>4 000 000</b>
01	Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles.....	4 000 000
	<b>Gestion du patrimoine immobilier de l'État</b>	<b>-40 000 000</b>
01	Produits des cessions immobilières.....	-40 000 000
	<b>Participations financières de l'État</b>	<b>-542 488 700</b>
01	Produit des cessions, par l'État, de titres, parts ou droits de sociétés détenus directement.....	-563 488 700
03	Reversement de dotations en capital et de produits de réduction de capital ou de liquidation.....	10 000 000
05	Remboursements de créances liées à d'autres investissements, de l'État, de nature patrimoniale .....	11 000 000
	<b>Pensions</b>	<b>-297 776 104</b>
	<b>Section : Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité</b>	<b>-336 668 605</b>
01	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension .....	-89 116 094
02	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension.....	-68 860
03	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension .....	-12 812 609
04	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension .....	-2 594 004
05	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)....	-2 191 776
06	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom .....	4 099 059
07	Personnels civils : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension.....	-5 243 689

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2020
08	Personnels civils : retenues pour pensions : validation des services auxiliaires : part agent : retenues rétroactives, versements du régime général, des autres régimes de base et de l'IRCANTEC.....	-21 000 000
09	Personnels civils : retenues pour pensions : rachat des années d'études....	-731 693
10	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité.....	-1 098 168
11	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés hors l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité.....	-791 579
12	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste .....	-3 868 890
14	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres et détachés des budgets annexes .....	-41 387
21	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension (hors allocation temporaire d'invalidité) .....	-140 925 742
22	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors allocation temporaire d'invalidité) .....	-192 771
23	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension .....	82 099 118
24	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension .....	-710 921
25	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste) .....	3 906 031
26	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom .....	28 045 376
27	Personnels civils : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension.....	17 971 512
28	Personnels civils : contributions des employeurs : validation des services auxiliaires : part employeur : complément patronal, versements du régime général, des autres régimes de base et de l'IRCANTEC.....	-24 000 000
32	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste .....	-8 564 580
33	Personnels civils : contributions des employeurs : allocation temporaire d'invalidité .....	-251 772
34	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres et détachés des budgets annexes .....	39 410 302
41	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension .....	-20 933 271

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2020
42	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension.....	-31 688
43	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension .....	-32 189
44	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension .....	-1 025
45	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste).....	-704 327
47	Personnels militaires : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension.....	-2 636 565
49	Personnels militaires : retenues pour pensions : rachat des années d'études .....	-184 898
51	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension .....	-283 649 818
52	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension...	-348 963
53	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension .....	535 849
54	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension .....	501 574
55	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste) .....	-1 037 422
57	Personnels militaires : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension.....	6 598 278
61	Recettes diverses (administration centrale) : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales : transfert au titre de l'article 59 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010.....	-9 000 000
63	Recettes diverses (administration centrale) : versement du Fonds de solidarité vieillesse au titre de la majoration du minimum vieillesse : personnels civils .....	-43 000
65	Recettes diverses (administration centrale) : compensation démographique généralisée : personnels civils et militaires.....	113 700 000
67	Recettes diverses : récupération des indus sur pensions : personnels civils .....	-3 177 525
68	Recettes diverses : récupération des indus sur pensions : personnels militaires..	-1 522 476
69	Autres recettes diverses.....	3 971 998

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2020
	<b>Section : Ouvriers des établissements industriels de l'État</b>	<b>2 237 556</b>
71	Cotisations salariales et patronales .....	39 299 080
72	Contribution au Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État et au Fonds des rentes d'accident du travail des ouvriers civils des établissements militaires .....	-37 839 599
73	Compensations inter-régimes généralisée et spécifique.....	1 000 000
74	Recettes diverses .....	106 916
75	Autres financements : Fonds de solidarité vieillesse, Fonds de solidarité invalidité et cotisations rétroactives .....	-328 841
	<b>Section : Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions</b>	<b>36 654 945</b>
81	Financement de la retraite du combattant : participation du budget général .....	29 351 492
82	Financement de la retraite du combattant : autres moyens .....	348 509
83	Financement du traitement de membres de la Légion d'honneur : participation du budget général.....	3
85	Financement du traitement de personnes décorées de la Médaille militaire : participation du budget général.....	7
86	Financement du traitement de personnes décorées de la Médaille militaire : autres moyens.....	-10
87	Financement des pensions militaires d'invalidité : participation du budget général.....	7 033 671
88	Financement des pensions militaires d'invalidité : autres moyens .....	258 659
89	Financement des pensions d'Alsace-Lorraine : participation du budget général.....	-16 839
90	Financement des pensions d'Alsace-Lorraine : autres moyens	16 839
91	Financement des allocations de reconnaissance des anciens supplétifs : participation du budget général.....	197 342
92	Financement des pensions des anciens agents du chemin de fer franco-éthiopien : participation du budget général .....	-5 728
93	Financement des pensions des sapeurs-pompiers et anciens agents de la défense passive victimes d'accident : participation du budget général.....	-509 000
94	Financement des pensions de l'ORTF : participation du budget général...	-20 000
	<b>Transition énergétique</b>	<b>446 835 508</b>
04	Fraction de la taxe intérieure sur les produits énergétiques prévue à l'article 265 du code des douanes .....	476 835 508
06	Revenus tirés de la mise aux enchères des garanties d'origine.....	-30 000 000
	<b>Total .....</b>	<b>-839 826 454</b>



IV. – COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

(En euros)

Numéro de ligne	Intitulé de la recette	Révision des évaluations pour 2020
	<b>Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics</b>	<b>19 036 040</b>
03	Remboursement des avances octroyées à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics.....	34 736 040
04	Remboursement des avances octroyées à des services de l'État .....	-15 700 000
07	Remboursement des avances octroyées à Île-de-France Mobilités à la suite des conséquences de l'épidémie de la covid-19.....	0
08	Remboursement des avances octroyées aux autorités organisatrices de la mobilité à la suite des conséquences de l'épidémie de la covid-19.....	0
	<b>Avances aux collectivités territoriales</b>	<b>-2 264 624 631</b>
	<b>Section : Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes</b>	<b>-2 264 624 631</b>
05	Recettes.....	-2 264 624 631
	<b>Prêts à des États étrangers</b>	<b>-38 522 165</b>
	<b>Section : Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France</b>	<b>-3 742 028</b>
01	Remboursement des prêts accordés à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France.....	-3 742 028
	<b>Section : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France</b>	<b>-38 729 863</b>
02	Remboursement de prêts du Trésor .....	-38 729 863
	<b>Section : Prêts aux États membres de la zone euro</b>	<b>3 949 726</b>
04	Remboursement des prêts consentis aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro .....	3 949 726
	<b>Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés</b>	<b>552 998 023</b>
	<b>Section : Prêts et avances pour le logement des agents de l'État</b>	<b>-1 977</b>
04	Avances aux agents de l'État à l'étranger pour la prise en location d'un logement .....	-1 977
	<b>Section : Prêts pour le développement économique et social</b>	<b>553 000 000</b>
06	Prêts pour le développement économique et social.....	53 000 000
09	Prêts aux petites et moyennes entreprises.....	500 000 000
	<b>Total .....</b>	<b>-1 731 112 733</b>



**ÉTAT B**

(Article 5 du projet de loi)

**RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2020 OUVERTS ET ANNULÉS,  
PAR MISSION ET PROGRAMME, AU TITRE DU BUDGET GÉNÉRAL**

**BUDGET GÉNÉRAL**

(En euros)

Mission/Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
<b>Action et transformation publiques</b>			<b>39 961 028</b>	<b>323 542 740</b>
Rénovation des cités administratives et autres sites domaniaux multi-occupants .....				162 431 058
Fonds pour la transformation de l'action publique.....			8 294 132	127 944 786
<i>Dont titre 2.....</i>			8 294 132	8 294 132
Fonds d'accompagnement interministériel Ressources humaines .....			31 666 896	31 666 896
<i>Dont titre 2.....</i>			28 823 746	28 823 746
Fonds pour l'accélération du financement des start-up d'État.....				1 500 000
<b>Action extérieure de l'État</b>	<b>5 608 082</b>	<b>5 608 082</b>	<b>15 151 960</b>	<b>15 611 044</b>
Action de la France en Europe et dans le monde.....	5 608 082	5 608 082		
<i>Dont titre 2.....</i>	5 608 082	5 608 082		
Diplomatie culturelle et d'influence.....			2 915 266	2 915 266
<i>Dont titre 2.....</i>			2 915 266	2 915 266
Français à l'étranger et affaires consulaires			12 236 694	12 695 778
<i>Dont titre 2</i>			2 876 623	2 876 623
<b>Administration générale et territoriale de l'État</b>			<b>42 895 603</b>	<b>40 071 240</b>
Administration territoriale de l'État .....			30 449 848	25 183 672
<i>Dont titre 2.....</i>			9 255 438	9 255 438
Vie politique, culturelle et associative .....			103 911	103 911
<i>Dont titre 2.....</i>			103 911	103 911
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur .....			12 341 844	14 783 657
<i>Dont titre 2.....</i>			3 788 687	3 788 687
<b>Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales</b>	<b>25 804 936</b>	<b>50 000 000</b>	<b>27 187 905</b>	<b>34 138 370</b>
Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture.....	25 804 936	50 000 000		
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation .....			22 679 794	25 049 415
<i>Dont titre 2.....</i>			6 054 283	6 054 283
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture .....			4 508 111	9 088 955
<i>Dont titre 2.....</i>			4 508 111	4 508 111
<b>Aide publique au développement</b>		<b>41 393 842</b>	<b>412 696 556</b>	<b>2 058 266</b>
Aide économique et financière au développement .....			410 638 290	
Solidarité à l'égard des pays en développement.....		41 393 842	2 058 266	2 058 266
<i>Dont titre 2.....</i>			2 058 266	2 058 266

**Commenté [Lois4]:**  
Amendements n° 544, n° 541, n° 529, n° 543, n° 531 et n° 547 et id.  
(n° 524 et n° 545)

(En euros)

Mission/Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
<b>Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation</b>	<b>36 100 000</b>	<b>36 100 000</b>	<b>5 711 262</b>	<b>5 749 961</b>
Liens entre la Nation et son armée .....			2 521 493	2 542 857
Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant.....	36 100 000	36 100 000		
Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale.....			3 189 769	3 207 104
<b>Cohésion des territoires</b>	<b>2 104 608 291</b>	<b>2 103 987 932</b>	<b>10 506 786</b>	<b>21 635 632</b>
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables .....	249 858 878	249 238 519		
Aide à l'accès au logement.....	1 854 749 413	1 854 749 413		
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat .....			9 000 000	19 099 807
Interventions territoriales de l'État.....			1 412 428	1 441 467
Politique de la ville.....			94 358	1 094 358
<i>Dont titre 2.....</i>			<i>94 358</i>	<i>94 358</i>
<b>Conseil et contrôle de l'État</b>			<b>6 664 168</b>	<b>7 397 508</b>
Conseil d'État et autres juridictions administratives ....			3 579 381	4 312 721
<i>Dont titre 2.....</i>			<i>3 352 362</i>	<i>3 352 362</i>
Conseil économique, social et environnemental.....			3 084 787	3 084 787
<i>Dont titre 2.....</i>			<i>256 561</i>	<i>256 561</i>
<b>Crédits non répartis</b>			<b>1 026 807 092</b>	<b>1 026 807 092</b>
Provision relative aux rémunérations publiques.....			10 007 092	10 007 092
<i>Dont titre 2.....</i>			<i>10 007 092</i>	<i>10 007 092</i>
Dépenses accidentelles et imprévisibles.....			1 016 800 000	1 016 800 000
<b>Culture</b>	<b>25 000 000</b>	<b>25 000 000</b>	<b>20 282 906</b>	<b>20 044 134</b>
Création.....	25 000 000	25 000 000		
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture .....			20 282 906	20 044 134
<i>Dont titre 2.....</i>			<i>6 719 876</i>	<i>6 719 876</i>
<b>Défense</b>	<b>35 980 771</b>	<b>200 278 048</b>	<b>35 980 771</b>	<b>200 278 048</b>
Environnement et prospective de la politique de défense .....				28 321 909
Préparation et emploi des forces.....		164 297 277	35 980 771	
Soutien de la politique de la défense .....	35 980 771	35 980 771		47 577 283
<i>Dont titre 2.....</i>	<i>35 980 771</i>	<i>35 980 771</i>		
Équipement des forces .....				124 378 856
<b>Direction de l'action du Gouvernement</b>	<b>8 982 299</b>		<b>7 751 370</b>	<b>13 684 322</b>
Coordination du travail gouvernemental .....	8 982 299		4 980 286	10 896 489
<i>Dont titre 2.....</i>			<i>4 980 286</i>	<i>4 980 286</i>
Protection des droits et libertés .....			2 771 084	2 787 833
<i>Dont titre 2.....</i>			<i>1 550 000</i>	<i>1 550 000</i>

(En euros)

Mission/Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
<b>Écologie, développement et mobilité durables</b>	<b>68 028 406</b>	<b>357 335 157</b>	<b>134 383 525</b>	<b>258 790 288</b>
Infrastructures et services de transports.....	21 846 204	20 430 155		
Affaires maritimes.....	19 246 125	19 196 925		
Paysages, eau et biodiversité.....			162 169	410 169
Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie.....	11 600 371	11 600 371		
Prévention des risques.....			21 593 214	17 600 355
<i>Dont titre 2.....</i>			240 608	240 608
Énergie, climat et après-mines.....			84 297 190	211 320 832
Service public de l'énergie.....	15 335 706	306 107 706		
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables.....			18 530 952	19 658 932
<i>Dont titre 2.....</i>			14 092 917	14 092 917
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs).....			9 800 000	9 800 000
<b>Économie</b>	<b>166 785 318</b>	<b>144 270 250</b>	<b>9 497 120</b>	<b>359 794 839</b>
Développement des entreprises et régulations.....	151 547 159	144 032 091	7 352 848	7 352 848
<i>Dont titre 2.....</i>			7 352 848	7 352 848
Plan "France Très haut débit".....				348 367 510
Statistiques et études économiques.....			2 144 272	4 074 481
<i>Dont titre 2.....</i>			2 144 272	2 144 272
Stratégie économique et fiscale.....	15 238 159	238 159		
<i>Dont titre 2.....</i>	238 159	238 159		
<b>Engagements financiers de l'État</b>			<b>504 277 854</b>	<b>511 273 783</b>
Charge de la dette et trésorerie de l'État (crédits évaluatifs).....			320 000 000	320 000 000
Appels en garantie de l'État (crédits évaluatifs).....			159 837 000	159 837 000
Épargne.....			24 440 854	24 440 854
Fonds de soutien relatif aux prêts et contrats financiers structurés à risque.....				6 995 929
<b>Enseignement scolaire</b>	<b>173 211 526</b>	<b>173 211 526</b>	<b>246 575 382</b>	<b>253 241 171</b>
Enseignement scolaire public du premier degré.....	58 691 333	58 691 333	2 764 043	3 133 827
<i>Dont titre 2.....</i>	58 691 333	58 691 333		
Enseignement scolaire public du second degré.....			85 066 295	85 838 578
<i>Dont titre 2.....</i>			68 761 217	68 761 217
Vie de l'élève.....	36 360 297	36 360 297	70 912 882	71 889 459
<i>Dont titre 2.....</i>	36 360 297	36 360 297		
Enseignement privé du premier et du second degrés....	70 779 896	70 779 896	2 290 947	2 290 947
<i>Dont titre 2.....</i>	70 779 896	70 779 896		
Soutien de la politique de l'éducation nationale.....			72 074 578	76 621 723
<i>Dont titre 2.....</i>			71 570 309	71 570 309
Enseignement technique agricole.....	7 380 000	7 380 000	13 466 637	13 466 637
<i>Dont titre 2.....</i>			13 466 637	13 466 637

(En euros)

Mission/Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
<b>Gestion des finances publiques et des ressources humaines</b>			<b>115 594 098</b>	<b>184 208 215</b>
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local.....			57 169 152	99 758 191
<i>Dont titre 2.....</i>			28 963 787	28 963 787
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières.....			37 425 320	35 671 980
<i>Dont titre 2.....</i>			4 285 868	4 285 868
Facilitation et sécurisation des échanges.....			16 087 611	41 924 367
<i>Dont titre 2.....</i>			16 087 611	16 087 611
Fonction publique.....			4 912 015	6 853 677
<i>Dont titre 2.....</i>			1 450	1 450
<b>Immigration, asile et intégration</b>	<b>34 987 320</b>	<b>41 880 223</b>	<b>34 987 320</b>	<b>41 880 223</b>
Immigration et asile.....	34 987 320	41 880 223		
Intégration et accès à la nationalité française.....			34 987 320	41 880 223
<b>Investissements d'avenir</b>	<b>15 000 000</b>	<b>85 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>85 000 000</b>
Soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche.....	15 000 000			85 000 000
Accélération de la modernisation des entreprises.....		85 000 000	15 000 000	
<b>Justice</b>	<b>18 840 839</b>	<b>18 840 839</b>	<b>150 934 598</b>	<b>159 882 306</b>
Justice judiciaire.....			34 992 959	22 394 600
<i>Dont titre 2.....</i>			642 964	642 964
Administration pénitentiaire.....	18 031 384	18 031 384	70 340 212	75 701 671
<i>Dont titre 2.....</i>	18 031 384	18 031 384		
Protection judiciaire de la jeunesse.....	809 455	809 455	15 744 430	14 297 515
<i>Dont titre 2.....</i>	809 455	809 455		
Accès au droit et à la justice.....			20 241 149	21 220 517
Conduite et pilotage de la politique de la justice.....			9 314 519	26 009 034
<i>Dont titre 2.....</i>			1 035 095	1 035 095
Conseil supérieur de la magistrature.....			301 329	258 969
<i>Dont titre 2.....</i>			173 978	173 978
<b>Médias, livre et industries culturelles</b>	<b>100 477 915</b>	<b>101 190 265</b>		
Livre et industries culturelles.....	100 477 915	101 190 265		
<b>Outre-mer</b>			<b>65 498 397</b>	<b>127 318 936</b>
Emploi outre-mer.....			43 215 668	52 318 936
<i>Dont titre 2.....</i>			562 569	562 569
Conditions de vie outre-mer.....			22 282 729	75 000 000
<b>Plan d'urgence face à la crise sanitaire</b>	<b>17 210 000 000</b>	<b>17 210 000 000</b>		
Prise en charge du dispositif exceptionnel de chômage partiel à la suite de la crise sanitaire.....	2 100 000 000	2 100 000 000		
Fonds de solidarité pour les entreprises à la suite de la crise sanitaire.....	<u>10 810 000 000</u>	<u>10 810 000 000</u>		
Compensation à la sécurité sociale des allègements de prélèvements pour les entreprises les plus touchées par la crise sanitaire.....	4 300 000 000	4 300 000 000		

(En euros)

Mission/Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
<b>Recherche et enseignement supérieur</b>	<b>39 943 365</b>	<b>39 885 365</b>	<b>348 425 018</b>	<b>335 551 146</b>
Formations supérieures et recherche universitaire.....			51 015 347	59 918 960
<i>Dont titre 2.....</i>			9 483 713	9 483 713
Vie étudiante .....	39 943 365	39 885 365		
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires.....			46 087 148	39 512 031
Recherche spatiale.....			147 134 992	147 134 992
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables .....			19 400 415	19 412 415
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle .....			36 307 441	21 175 619
<i>Dont titre 2.....</i>			1 213 489	1 213 489
Recherche duale (civile et militaire).....			35 507 237	35 507 237
Recherche culturelle et culture scientifique.....			2 385 006	2 357 226
Enseignement supérieur et recherche agricoles.....			10 587 432	10 532 666
<i>Dont titre 2.....</i>			4 109 727	4 109 727
<b>Régimes sociaux et de retraite</b>			<b>4 421 622</b>	<b>4 421 622</b>
Régimes sociaux et de retraite des transports terrestres			577 881	577 881
Régimes de retraite des mines, de la SEITA et divers			3 843 741	3 843 741
<b>Relations avec les collectivités territoriales</b>	<b>260 000 000</b>	<b>240 000 000</b>		
Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements .....	260 000 000	240 000 000		
<b>Remboursements et dégrèvements.....</b>	<b>9 939 455 375</b>	<b>9 939 455 375</b>		
Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (crédits évaluatifs).....	9 434 902 859	9 434 902 859		
Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs).....	504 552 516	504 552 516		
<b>Santé</b>	<b>8 769 062</b>	<b>8 769 062</b>	<b>31 633 359</b>	<b>32 315 606</b>
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins .....			31 633 359	32 315 606
<i>Dont titre 2.....</i>			990 721	990 721
Protection maladie.....	8 769 062	8 769 062		
<b>Sécurité</b>	<b>21 200 000</b>	<b>41 750 000</b>	<b>151 316 379</b>	<b>90 939 769</b>
Police nationale .....			78 011 318	49 767 453
<i>Dont titre 2.....</i>			49 767 453	49 767 453
Gendarmerie nationale .....		20 550 000	70 505 415	38 386 470
<i>Dont titre 2.....</i>			38 386 470	38 386 470
Sécurité et éducation routières .....			1 717 490	1 703 690
Sécurité civile.....	21 200 000	21 200 000	1 082 156	1 082 156
<i>Dont titre 2.....</i>			1 082 156	1 082 156
<b>Solidarité, insertion et égalité des chances</b>	<b>1 646 265 550</b>	<b>1 637 241 709</b>	<b>7 009 738</b>	<b>7 009 738</b>
Inclusion sociale et protection des personnes.....	1 100 073 155	1 099 062 651	9 738	9 738
<i>Dont titre 2.....</i>			9 738	9 738
Handicap et dépendance.....	526 890 310	526 890 310		
Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative .....	19 302 085	11 288 748	7 000 000	7 000 000
<i>Dont titre 2.....</i>			7 000 000	7 000 000

(En euros)

Mission/Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
<b>Sport, jeunesse et vie associative</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>4 575 703</b>	<b>4 700 000</b>
Sport.....			4 575 703	4 700 000
Jeunesse et vie associative.....	5 000 000	5 000 000		
<b>Travail et emploi</b>	<b>1 025 198 209</b>	<b>311 485 969</b>	<b><u>19 884 195</u></b>	<b><u>27 092 831</u></b>
Accès et retour à l'emploi .....			<u>13 961 896</u>	<u>17 184 907</u>
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi .....	1 021 726 241	308 014 001		
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail .....			3 425 011	4 665 887
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail .....	3 471 968	3 471 968	2 497 288	5 242 037
<i>Dont titre 2.....</i>	<i>3 471 968</i>	<i>3 471 968</i>		
<b>Total .....</b>	<b><u>32 975 247 264</u></b>	<b><u>32 817 683 644</u></b>	<b><u>3 495 611 715</u></b>	<b><u>4 194 438 830</u></b>



ÉTAT C

(Article 6 du projet de loi)

**RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2020 ANNULÉS,  
PAR MISSION ET PROGRAMME, AU TITRE BUDGET ANNEXES**

BUDGETS ANNEXES

(En euros)

Mission/Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
<b>Contrôle et exploitation aériens</b>			<b>36 936 009</b>	<b>55 958 928</b>
Soutien aux prestations de l'aviation civile .....			21 142 030	21 142 030
<i>Dont charges de personnel</i> .....			21 142 030	21 142 030
Navigation aérienne.....			11 381 035	30 853 955
Transports aériens, surveillance et certification .....			4 412 944	3 962 943
<b>Publications officielles et information administrative</b>			<b>7 194 766</b>	<b>6 494 766</b>
Édition et diffusion.....			700 000	
Pilotage et ressources humaines .....			6 494 766	6 494 766
<i>Dont charges de personnel</i> .....			1 284 766	1 284 766
<b>Total</b> .....			<b>44 130 775</b>	<b>62 453 694</b>



ÉTAT D

(Article 7 du projet de loi)

**RÉPARTITION DES CRÉDITS POUR 2020 OUVERTS ET ANNULÉS,  
PAR MISSION ET PROGRAMME, AU TITRE DES COMPTES SPÉCIAUX**

I. – COMPTES D’AFFECTATION SPÉCIALE

(En euros)

Mission/Programme	Autorisations d’engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d’engagement annulées	Crédits de paiement annulés
<b>Contrôle de la circulation et du stationnement routiers</b>			<b>391 447 161</b>	<b>410 527 160</b>
Structures et dispositifs de sécurité routière .....			5 000 000	24 080 000
Contribution à l’équipement des collectivités territoriales pour l’amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières .....			206 386 997	206 386 996
Désendettement de l’État.....			180 060 164	180 060 164
<b>Gestion du patrimoine immobilier de l’État</b>				<b>32 144 673</b>
Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l’État				32 144 673
<b>Pensions</b>	<b>37 189 669</b>	<b>37 189 669</b>		
Pensions militaires d’invalidité et des victimes de guerre et autres pensions .....	37 189 669	37 189 669		
<b>Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs</b>			<b>14 517 034</b>	<b>15 150 569</b>
Exploitation des services nationaux de transport conventionnés.....			14 517 034	15 150 569
<b>Transition énergétique</b>	<b>446 835 508</b>	<b>446 835 508</b>		
Soutien à la transition énergétique.....	446 835 508	446 835 508		
<b>Total.....</b>	<b>484 025 177</b>	<b>484 025 177</b>	<b>405 964 195</b>	<b>457 822 402</b>

## II. – COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

(En euros)

Mission/Programme	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement annulés
<b>Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics</b>	<b>2 125 000 000</b>	<b>2 125 000 000</b>		
Avances à des services de l'État .....	200 000 000	200 000 000		
Avances remboursables destinées à soutenir Île-de-France Mobilités à la suite des conséquences de l'épidémie de la covid-19 .....	1 175 000 000	1 175 000 000		
Avances remboursables destinées à soutenir les autorités organisatrices de la mobilité à la suite des conséquences de l'épidémie de la covid-19 .....	750 000 000	750 000 000		
<b>Avances aux collectivités territoriales</b>			<b>1 500 000 000</b>	<b>1 500 000 000</b>
Avances remboursables de droits de mutation à titre onéreux destinées à soutenir les départements et d'autres collectivités affectés par les conséquences économiques de l'épidémie de covid-19 .....			1 500 000 000	1 500 000 000
<b>Prêts à des États étrangers</b>			<b>656 656 650</b>	<b>423 432 268</b>
Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France .....			478 600 000	68 075 618
Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France .....			178 056 650	178 056 650
Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers .....				177 300 000
<b>Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés</b>			<b>100 000 000</b>	<b>66 800 000</b>
Prêts et avances pour le développement du commerce avec l'Iran .....			100 000 000	
Prêts à la société concessionnaire de la liaison express entre Paris et l'aéroport Paris-Charles de Gaulle .....				66 800 000
<b>Total .....</b>	<b>2 125 000 000</b>	<b>2 125 000 000</b>	<b>2 256 656 650</b>	<b>1 990 232 268</b>

*Vu pour être annexé au projet de loi  
adopté par l'Assemblée nationale le 10 novembre 2020.*

*Le Président,*  
**Signé : RICHARD FERRAND**